01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **2 octobre 2017** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Nelson Lacroix
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Gaston Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-10 118

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
03.01 - Séance ordinaire du 5 septembre 2017

04 - LÉGISLATION
04.01 - Souper-bénéfice de la Fondation-Jeunesse de la Côte-du-Sud
04.02 - Dépôt des 2 états comparatifs
05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
05.01 - Acceptation des comptes
05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles
05.03 - Adoption des journaux
06 - SÉCURITÉ INCENDIE
06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
06.02 - Programme d'aide financière - pompiers
07 - RÉSEAU ROUTIER
07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante
07.02 - Décompte progressif # 2 - Travaux 7e Rang Est
08 - HYGIÈNE DU MILIEU
08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
10.02 - Demande d'autorisation CPTAQ - Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture
10.03 - Projet d'achat local "Je m'emballe pour ma région"
11 - TOURISME
11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
12 - LOISIRS ET CULTURE
12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
12.03 - Soirée des Nordiques de Saint-Adalbert - Gratuité de la salle
12.04 - Contrat de la patinoire
13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
14 - VARIA
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2017-10 119

03.01 - Séance ordinaire du 5 septembre 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

04.01 - Souper-bénéfice de la Fondation-Jeunesse de la Côte-du-Sud

Les élus laissent porter cette demande en raison de la distance de l'événement.

2017-10 120

04.02 - Dépôt des 2 états comparatifs

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière doit déposer, lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs selon l'article 176.4 du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT QUE le premier état compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante;

CONSIDÉRANT QUE le second compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant selon les renseignements dont dispose la secrétaire-trésorière et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Sylvain Chabot et résolu d'accepter et de confirmer le dépôt des deux états comparatifs par la secrétaire-trésorière Magguy Mathault.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2017-10 121

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 14 662,93 $.

- 10 396,14 $ payable par chèques;
- 4 266,79 $ payable par dépôts directs.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillers Sylvain Chabot et Karine Godbout. Les initiales ont été apposées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-10 122

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

- que les comptes du mois de septembre 2017, au montant total de 52 441,79 $ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	36 696,72 $
• Salaires nets versés	10 313,56 $
• Remises d'employeur	5 431,51 $
• Total	52 441,79 $

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-10 123

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journaux généraux EJ-08-25 à EJ-08-29 : Conciliation bancaire du mois d'août.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

2017-10 124

06.02 - Programme d'aide financière - pompiers

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Karine Godbout et résolu de demander le programme de formation de 6 pompiers en désincarcération.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Cette dernière mentionne qu'il reste seulement un ponceau à changer et qu'il y a eu beaucoup de changements de ponceaux en 2017. Elle mentionne également qu'il n'y a pas suffisamment de budget pour faire des travaux sur le 9e Rang. Lors de la préparation du prochain budget, un montant sera prévu pour ces travaux.

2017-10 125

07.02 - Décompte progressif # 2 - Travaux 7e Rang Est

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le décompte progressif #2 contenant la demande de paiement # 2 et le certificat de réception provisoire;

CONSIDÉRANT QUE Norda Stelo recommande le paiement de 30 046,32 $ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QU'UN montant de 9 301,09 $ excluant les taxes, équivalent à 5 % du coût des travaux exécutés, est retenu dans le cadre de cette demande;

CONSIDÉRANT QUE le solde retenu sera payable dans un an, à la réception définitive des travaux, soit le 13 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE Norda Stelo recommande de libérer le paiement sur les réceptions des documents suivants :

- La déclaration conforme aux dispositions de la *Loi sur la preuve au Canada* et conforme au modèle fourni à l'annexe I des clauses administratives générales attestant que toutes les sommes dues à la main-d'oeuvre, aux sous-traitants et aux fournisseurs ont été payées pour le montant qui a déjà été versé à l'Entrepreneur;
- Les attestations de la CSST et de la CCQ à l'effet qu'aucune réclamation n'a été enregistrée contre l'entrepreneur à l'égard du présent contrat de construction;
- Une quittance de chacun des sous-traitants ou fournisseurs qui a dénoncé ce contrat. Ce document devra également vous parvenir avant le paiement final de la de la retenue de garantie, si la quittance reçues et partielles;
- L'original de la demande de paiement et l'original du certificat de réception provisoire dûment signés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Sylvain Chabot et résolu d'accepter le décompte progressif # 2 et en recommande le paiement selon les recommandations de Norda Stelo.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

Le conseiller représentant Gaston Bourgault mentionne que le changement de la balance coûterait 60 000 $. Présentement, la balance coûte environ 3 000 $ par année en réparations.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

La conseillère représentante souligne que la fête des récoltes a été annulée. De plus, la dernière corvée se fera mercredi le 4 octobre prochain. Un comité sera formé à cet effet pour avoir un meilleur contrôle de ce projet.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

Ce dernier mentionne qu'il n'y a pas eu de développement depuis la dernière rencontre.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Ce dernier était absent.

2017-10 126

10.02 - Demande d'autorisation CPTAQ - Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a reçu une demande d'autorisation à des fins autres que l'agriculture de 9209 1990 Québec Inc. représenté par monsieur Sébastien Mercier pour le lot 5 347 284;

CONSIDÉRANT QUE qu'une telle autorisation ne nuit pas au potentiel agricole du lot ou des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE les possibilités d'utilisation à des fins d'agriculture sont quasi nulles étant donné la nature du sol;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas d'autres emplacements disponibles sur le territoire à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de ce lot n'est pas réellement suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE ces activités ont un effet positif sur le développement économique avec l'achalandage que ça peut créer;

CONSIDÉRANT QUE la seule contrainte pour les propriétaires riverains serait le bruit occasionné par de telles activités mais il faut considérer qu'il peut s'agir que de quelques journées par saison estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Karine Godbout et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert appuie la demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture de 9209 1990 Québec Inc. représenté par monsieur Sébastien Mercier pour le lot 5 347 284.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10.03 - Projet d'achat local "Je m'emballe pour ma région"

Le conseil a fait lecture du projet "Je m'emballe pour ma région".

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Une vérification devra être faite après les locations de salle puisque les portes n'étaient pas barrées.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Rien à signaler.

2017-10 127

12.03 - Soirée des Nordiques de Saint-Adalbert - Gratuité de la salle

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'offrir gratuitement la salle lors de la Soirée des *Nordiques* qui se tiendra le 18 novembre prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-10 128

12.04 - Contrat de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Saint-Adalbert passe au renouvellement du contrat de la patinoire à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE Gabriel Thibodeau-Bélanger accepte de reconduire son contrat pour la saison 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu que le contrat de la patinoire soit donné à Gabriel Bélanger pour la saison 2017-2018 au coût de 500 $ par semaine.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

_____ _____

René Laverdière, maire Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

_____

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.